

TOUR DU PAYS VOIRONNAIS

3^e ÉDITION

02 & 03 MAI 2026



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



DOSSIER DE COURSE & RÈGLEMENT



SPONSORS ÉVÈNEMENT



SOMMAIRE

1. <u>PRESENTATION ET DEROULEMENT DES 2 JOURS</u>	4
2. <u>INSCRIPTION</u>	5
<u>ARTICLE 1. ENGAGEMENT</u>	5
<u>ARTICLE 2. PAIEMENT</u>	5
<u>ARTICLE 3. REPAS & HÉBERGEMENT</u>	5
3. <u>LES PARCOURS</u>	7
<u>ÉTAPE 1 – TOUR DU LAC DE PALADRU – SAMEDI 02 MAI 2026 (MATIN)</u>	7
<u>ÉTAPE 2 – GRIMPÉE EN PELOTON -- SAMEDI 02 MAI 2026 (APRÈS MIDI)</u>	10
<u>ÉTAPE 3 CRITÉRIUM DE VOIRON – DIMANCHE 03 MAI 2026 (JOURNÉE)</u>	13
4. <u>LES CLASSEMENTS & BARÈMES</u>	16
<u>PRÉSENTATION DES MAILLOTS</u>	16
<u>PALMARÈS</u>	17
<u>ARTICLE 4. CLASSEMENT GÉNÉRAL</u>	17
<u>ARTICLE 5. CLASSEMENT DU GRIMPEUR</u>	17
<u>ARTICLE 6. CLASSEMENT DU SPRINTÉUR</u>	18
<u>ARTICLE 7. CLASSEMENT MEILLEURE U17F ET U19F</u>	18
<u>ARTICLE 8. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE</u>	18
5. <u>RÈGLEMENT GÉNÉRAL</u>	18
<u>ARTICLE 9. FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET RASSEMBLEMENT DES COUREURS</u>	18
<u>ARTICLE 10. ÉCHAUFFEMENT</u>	19
<u>ARTICLE 11. USAGE PRIVATIF ET USAGE EXCLUSIF TEMPORAIRE DE LA CHAUSSEE</u>	19
<u>ARTICLE 12. ASSISTANCE TECHNIQUE</u>	19
<u>ARTICLE 13. DOSSARDS</u>	19
<u>ARTICLE 14. RAVITAILLEMENT</u>	19
<u>ARTICLE 15. ABANDONS</u>	19
<u>ARTICLE 16. MISE HORS DELAIS</u>	19
<u>ARTICLE 17. PROTOCOLE</u>	19
<u>ARTICLE 18. CONTROLE MÉDICAL</u>	20
<u>ARTICLE 19. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT</u>	20
<u>ARTICLE 20. CAS NON ENVISAGÉS</u>	20
<u>REMERCIEMENTS</u>	22
<u>CONTACTS IMPORTANTS</u>	22

1. PRESENTATION ET DEROULEMENT DES 2 JOURS

L'évènement aura lieu sur 2 jours : **samedi 02 et dimanche 03 mai 2026** sous le nom de **Tour du Pays Voironnais 2026**.

Ce format de course à étape est proposé aux catégories **seniors homme (Open3 + Access 1 et Access 2/3/4)**, aux **Féminines** ainsi qu'aux **U17**.

Les étapes 2 et 3 seront ouvertes aux catégories **U15**. A l'issue de ces courses, sera attribué un maillot de leader. Le dimanche, une course sera organisée pour **l'école du cyclisme**.

La journée du samedi comporte 2 étapes au cœur du Pays Voironnais :

- Le matin (étape 1) : **une course sur le circuit emblématique du tour du lac de Paladru**.
- L'après-midi (étape 2) : **une grimpe en peloton jusqu'au sommet du col des 1000 Martyrs**.

Le dimanche se déroulera la troisième et dernière étape de la course :

- Un **critérium organisé dans le centre-ville de Voiron** (étape 3).

Pour chacune des courses à étapes, un maillot distinctif sera remis comme suit :

- maillot vert : au leader du **classement général**,
- maillot bleu : au meilleur **grimpeur**
- maillot blanc : au meilleur **sprinteur**
- maillot orange : aux meilleures **U15 femmes, U17 femmes et U19 femmes**.
- maillot blanc Krys pour les **U15**

La **meilleure équipe** sera également récompensée.

Les **engagements sont individuels** et valent pour les **2 jours de course** (les 3 étapes).

2. INSCRIPTION

ARTICLE 1. ENGAGEMENT

ATTENTION CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE LUNDI 20H00 AVANT LA COURSE

L'engagement à la course est individuel et comprend la participation aux 3 étapes sauf U15 2 étapes.

Les pelotons sont limités à **80 coureurs** pour chaque catégorie.

La limite est fixée à 5 coureurs par équipe en Open 3 / Access 1 et en U17.

Il n'y a pas de limite de coureurs autorisés par club en U15, Access 2/3/4 et Féminines.

L'inscription se fait uniquement sur le site de la FFC. Il n'y aura pas d'engagement sur place.

Pour les U15 et U17, il faudra s'inscrire sur l'épreuve du samedi et du dimanche ; la réglementation nous interdit de faire une course par étape. Un challenge sur les 2 jours sera organisé avec le même règlement que les séniors et Féminines.

ARTICLE 2. PAIEMENT

COURSES PAR ÉTAPES

Catégorie	Open 3 / Access 1	Access 2/3/4	U17	Féminines
Prix	45€	45€	15€	45€

COURSES JEUNES

Catégorie	U15	École de cyclisme
Prix	15€	GRATUIT

Règlement à effectuer lors de l'inscription sur le site de la FFC (cicleweb).

ARTICLE 3. REPAS & HÉBERGEMENT

Plusieurs partenariats ont été conclus pour loger et restaurer les équipes durant la compétition.

VENDREDI et/ou SAMEDI

Un partenariat a été conclu avec Tremplin Sport Formation (TSF) pour héberger les équipes le vendredi et/ou samedi soir (chambres doubles).

Le site se trouve à 10km des parcours du samedi et comporte un restaurant.

Adresse : 180 boulevard de Charavines, 38500 VOIRON

Pour réserver, contacter TSF par mail en précisant que c'est une réservation dans le cadre du tour du Pays Voironnais. Contact TSF : standard@tremplinsport.fr

Forfait	Nuit + Petit Déjeuner	Nuit + Repas + Petit Déjeuner
Prix	34.04€	48.12€

Les restaurateurs de Saint Étienne de Crossey pourront vous accueillir **sur réservation** pour le repas du samedi soir.

- CAMION PIZZA Giusepp'izza

Giusepp'izza se trouvera dans la zone des dossards

Paielement par chèque ou espèces

Téléphone : 06 70 30 87 20

DIMANCHE

Un repas chaud et préparé par un traiteur est proposé par l'organisateur le dimanche midi à proximité de la ligne d'arrivée.

MENU :

Volaille cuit au bouillon

Riz étuvés

Fromage

Tartelette aux Pommes

Eau et Pain compris

PRIX : 16€

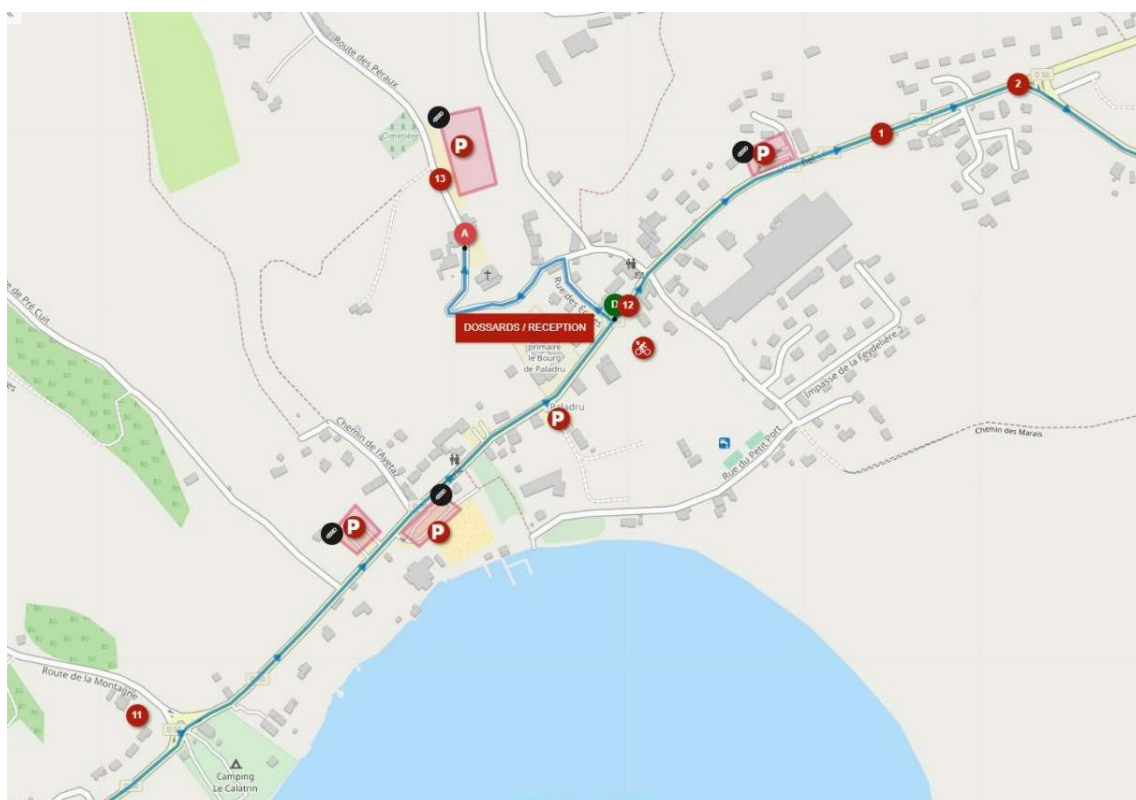
Service : **de 10h30 à 14h30.**

Réservation **avant le 10 avril 2026** (3 semaines avant) et règlement à l'UCV par chèque à envoyer chez Arnaud Sevoz, 928A route du gros bois, 38500 La Buisse.

3. LES PARCOURS

Étape 1 – Tour du lac de Paladru – SAMEDI 02 MAI 2026 (Matin)

PARKINGS



DOSSARDS

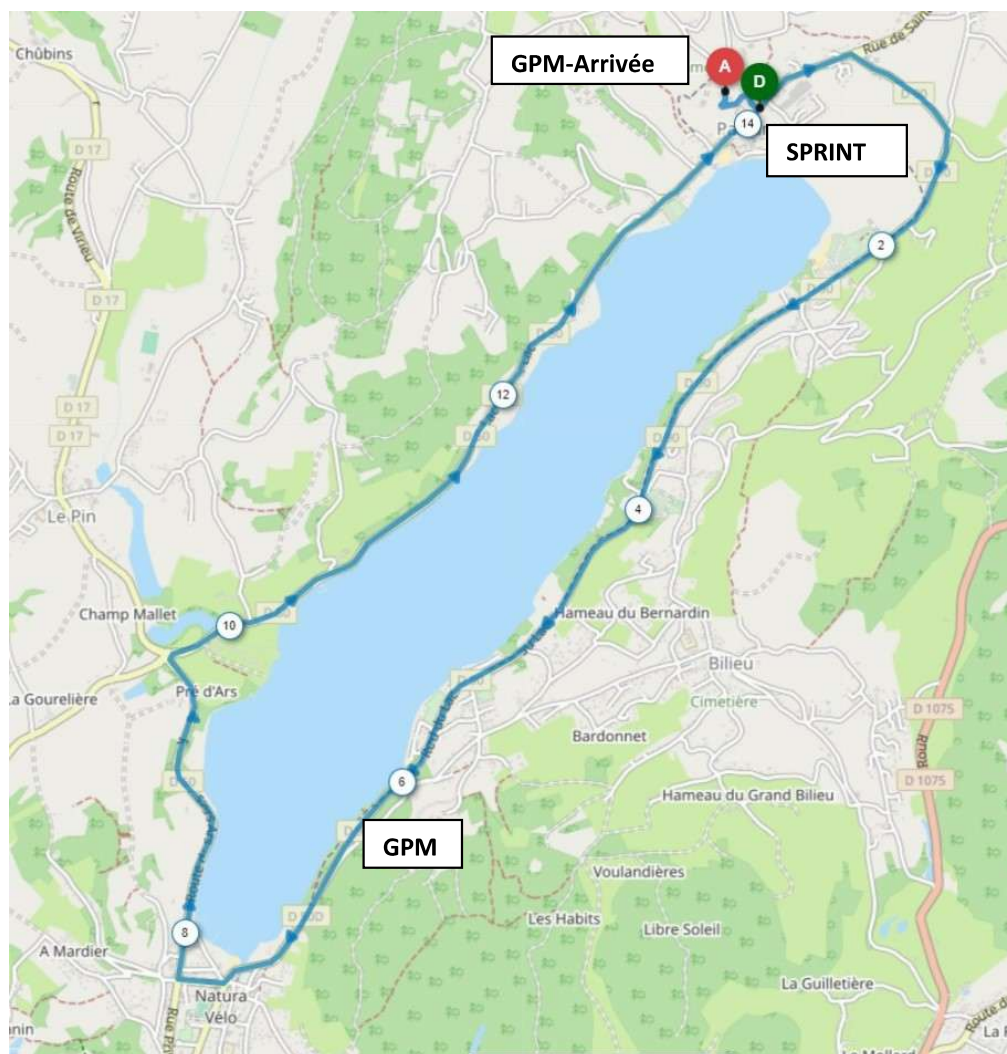
Les dossards sont à retirer à partir de 1h30 avant le départ de la première étape sur le parking de l'École de Paladru (Rue des écoles - Paladru).

Ils sont à conserver entre les courses et doit être restitué au podium, à la fin de la dernière étape.
Le dossard doit être placé à **droite** et **non plié**.

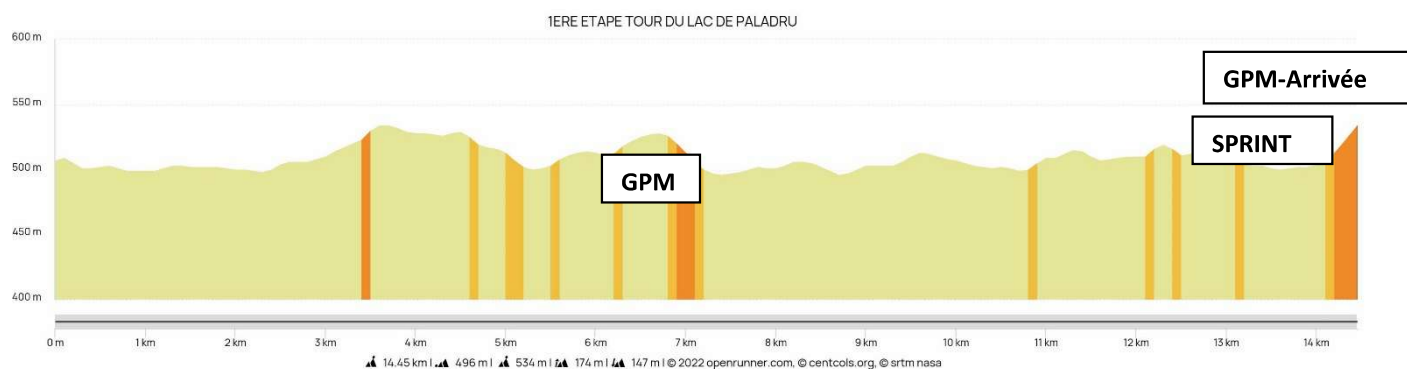
HORAIRES

Catégorie	Open 3 / Access 1	Féminines	U17	Access 2/3/4
Dossards	8 h	8 h	10 h 30	10 h 30
Départ	9 h 30	9 h 32	12 h	12 h 02

PARCOURS



PROFIL



Remarque : Les 300 derniers mètres seront empruntés uniquement à l'arrivée.

Attention : Arrivée raide (300m – pente max≈18%) – Prévoir les bons braquets.

DISTANCE

Catégorie	Open 3 / Access 1	Féminines	U17	Access 2/3/4
Nombre de tours	5	5	4	4
Distance	72.5 km	72.5 km	58 km	58 km

Le décompte des tours se fait sur la ligne de départ. L'arrivée est déportée.

Arrivée à la fin du dernier tour à l'église de Paladru (à gauche après la ligne de départ du circuit).

GPM

Le GPM sera au sommet de la bosse du « bois d'amour » à chaque passage ainsi qu'à l'arrivée (voir carte précédente).

SPRINT INTERMÉDIAIRE

Les points seront distribués sur la ligne à Paladru (départ) à chaque tour sauf le dernier passage.

Barèmes des classements à retrouver à la partie **4. Classements & Barèmes.**

RÉCEPTION

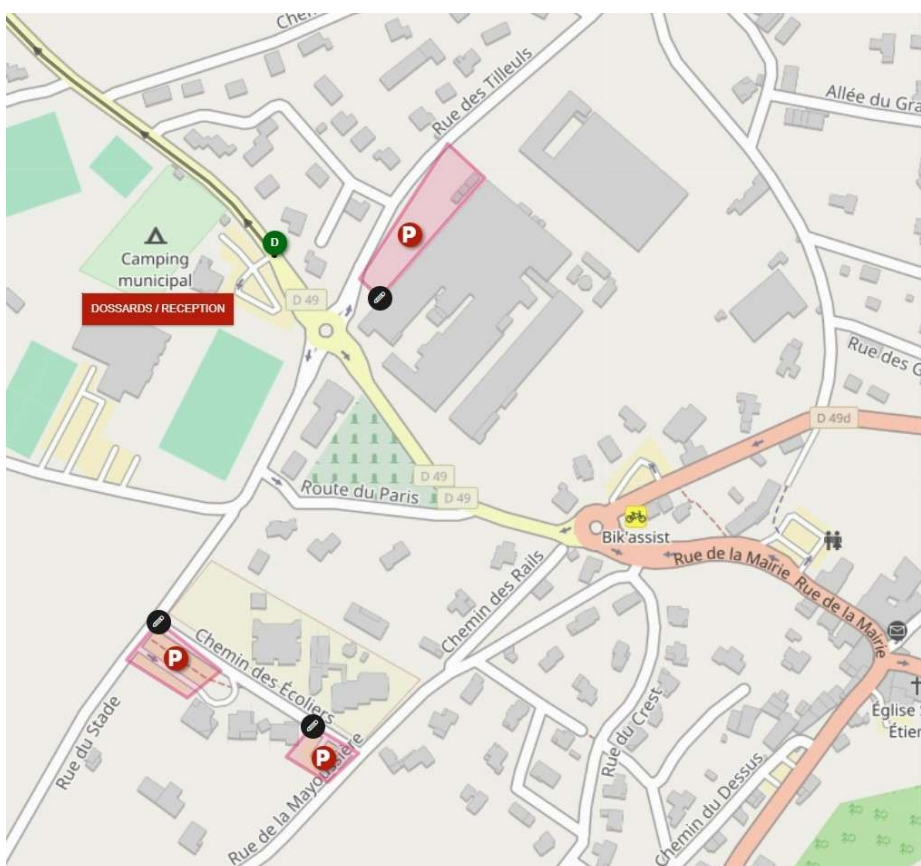
Réception à **13h30** pour toutes les catégories (remise des récompenses) sur le parking de l'école (lieu des dossards), en **tenue cycliste**.

Étape 2 – Grimpée en peloton – SAMEDI 02 MAI 2026 (Après Midi)

SOUVENIR GILLES UBERTO

PARKINGS

ATTENTION : RESPECT IMPÉRATIF DES CONSIGNES DE PARKING SOUS PEINE DE SANCTIONS SPORTIVES



ÉMARGEMENT COURSE À ÉTAPES

La feuille d'émargement est à signer sur le parking du camping de **Saint Étienne de Crossey - route de saint Nicolas** à partir de 1h avant le départ.

Le dossard doit être placé à **gauche** et **non plié**.

DOSSARDS U15

Pour les U15, les dossards sont à retirer à partir de 16 h 45 sur le parking du camping de Saint Étienne de Crossey - route de saint Nicolas.

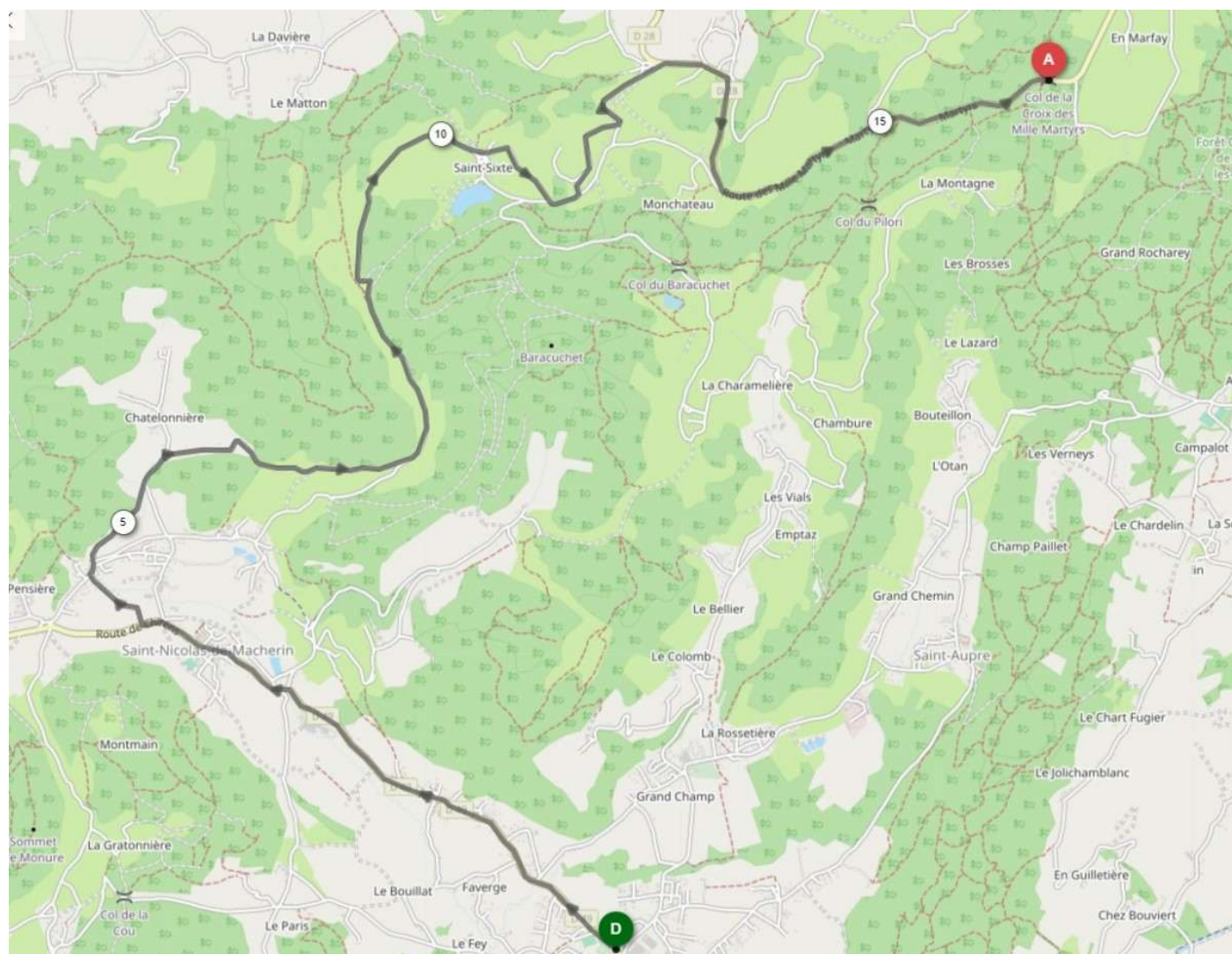
Le dossard doit être placé à **gauche** et **non plié**.

HORAIRES

Catégorie	Open 3 / Access 1	U17	Féminines	Access 2/3/4	U15
Dossards et/ou émargement	16 h	16 h 15	16h30	16h45	16h45

Départ	17h	17h15	17h30	17h45	18h
--------	-----	-------	-------	-------	-----

PARCOURS



PROFIL



DISTANCE

16.5 km pour toutes les catégories (y compris U15).

GPM

Le GPM sera à l'arrivée de l'étape.

SPRINT INTERMÉDIAIRE

Pas de sprint intermédiaire sur cette étape.

Barèmes des classements à retrouver à la partie **4. Classements & Barèmes.**

RÉCEPTION

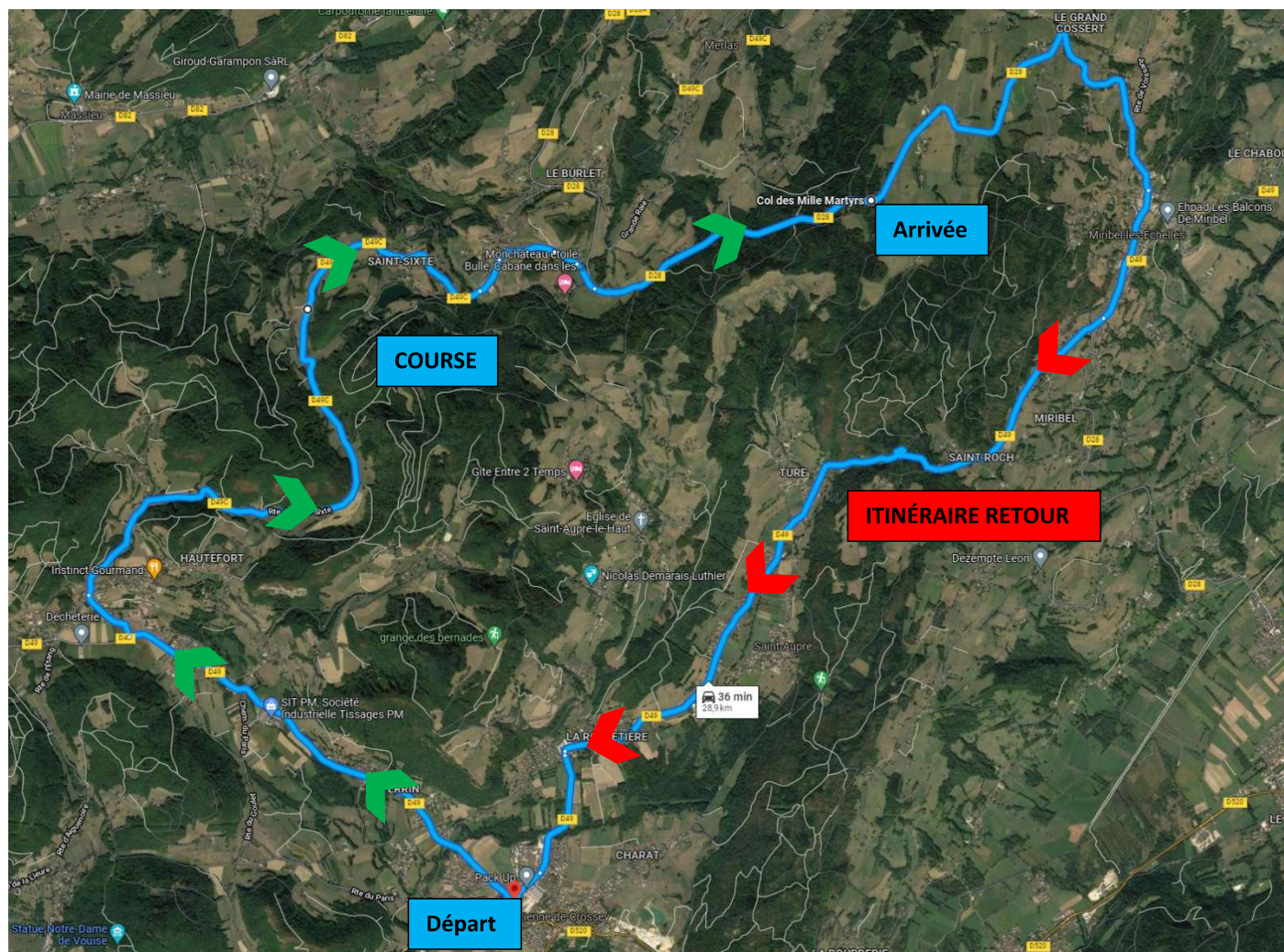
Réception à **19 h 30** pour toutes les catégories (remise des récompenses) sur le parking du camping de Saint Étienne de Crossey (identique émargement/dossard).

DESCENTE

Merci de revenir par cet itinéraire pour ne pas gêner le déroulement des grimpées suivantes (temps de route identique).

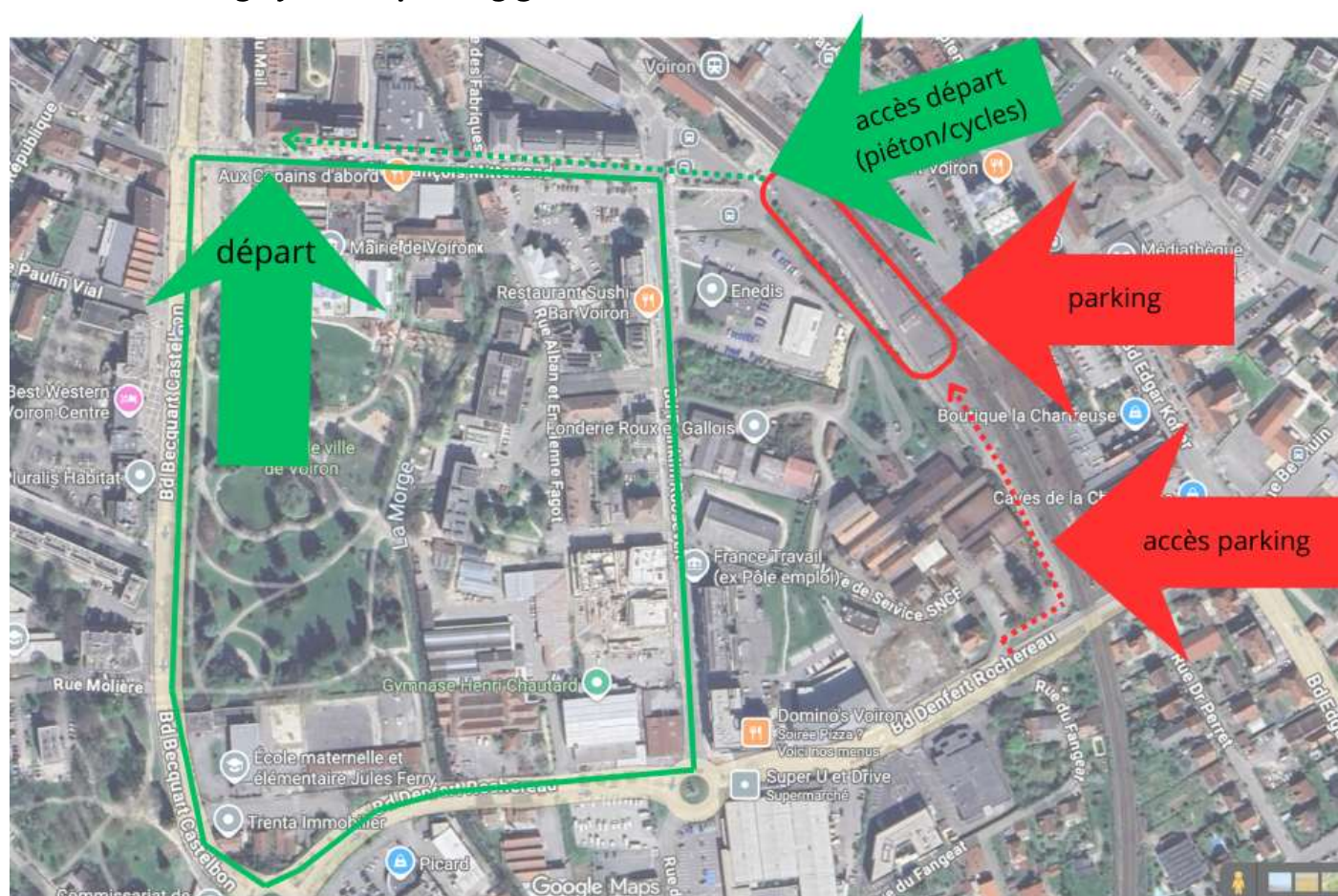
Itinéraire retour : Col des 1000 – Miribel les Échelles – Saint Aupre – Saint Étienne de Crossey

Attention : Les coureurs ou véhicules de coureurs repartant dans le sens de la descente pourront être sanctionnés.



SOUVENIR DOMINIQUE MORENO

Suivre le fléchage jaune « parking gare sud »



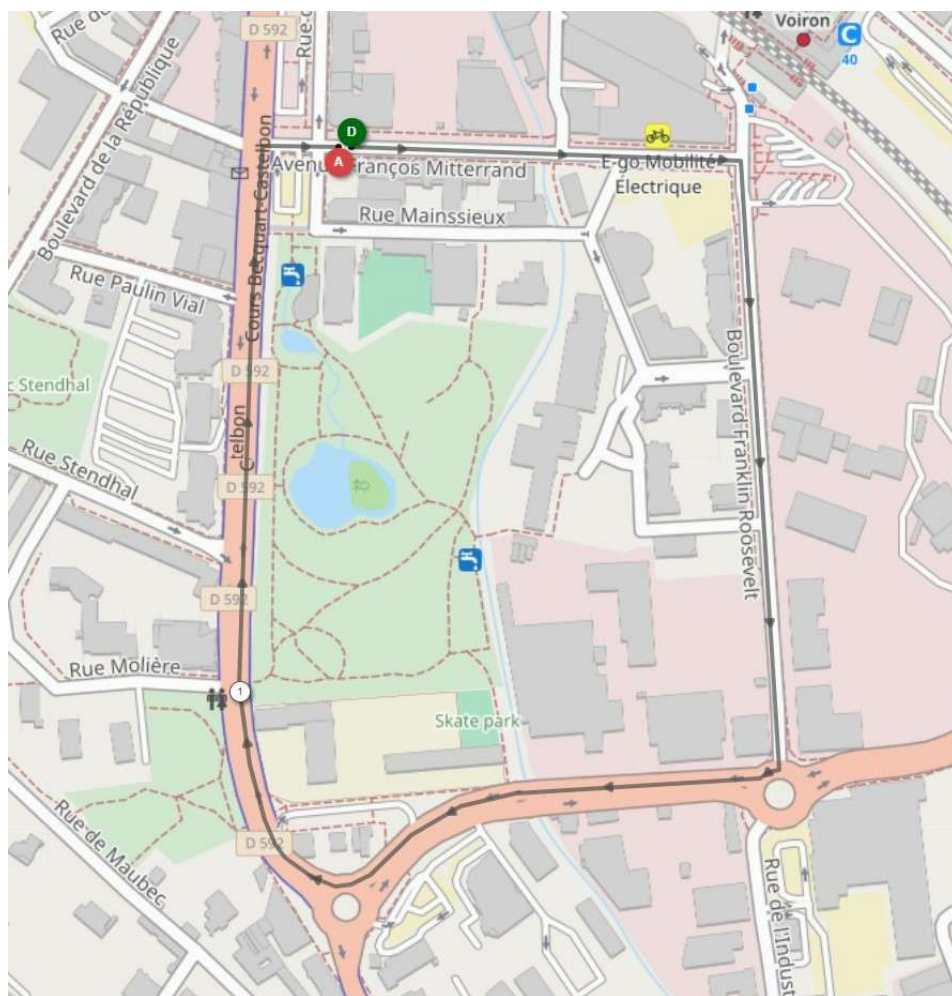
Le dossard doit être placé à **gauche** et **non plié**.

HORAIRES

Catégorie	Access 2/3/4	Féminines	U17	Open 3 Access 1
Dossards et /ou émergement	8h00	9h30	11h30	13h00
Départ	9h00	10h30	12h30	14h00

Catégorie	U9	U11	U13	U15
Dossards et /ou émergement	15h00	15h10	15h30	16h00
Départ	16h00	16h10	16h30	17h00

PARCOURS



PROFIL

Circuit plat

DISTANCE

Catégorie	Access 2/3/4	Féminines	U17	Open 3 Access 1
Nombre de tours	40	45	40	50
Distance	52 km	58.5 km	52 km	65 km

Catégorie	U9	U11	U13	U15
Nombre de tours	3	6	10	20
Distance	3.9 km	7.8 km	13 km	26 km

GPM

Pas de GPM sur cette étape.

SPRINT INTERMÉDIAIRE

Les points seront distribués sur la ligne tous les 5 tours sauf à l'arrivée.

Barèmes des classements à retrouver à la partie **4. Classements & Barèmes.**

RÉCEPTION

Protocole final après chaque épreuve (pour la course à étapes).

Catégorie	Access 2/3/4	Féminines	U17	Open 3 / Access 1	École de cyclisme
Protocole	12 h	13 h 30	15 h	16 h 30	18 h

4. LES CLASSEMENTS & BARÈMES

PRÉSENTATION DES MAILLOTS

Classement général



Meilleur sprinteur



Meilleur grimpeur

Meilleure U15F U17F & U19F



Meilleur U15



PALMARÈS

	2022	2023
Féminines	Xaydee VAN SINAËY (ACROG-TORMANS)	Xaydee VAN SINAËY (ACROG-TORMANS)
U17	Lucas TERRIER (CHAMBERY CC)	Gabin CHARCOSSET (VC VILLEFRANCHE)
U17 Femme	Amalia DEBARGES (VC AMBERT)	Manon VIEUGE (ALBERTVILLE LSC)
Open 3 / Access 1	Jules GELLARTS (CHAMBERY CC)	Lubin DER PARSEGHIAN (VS ROMANAIS PEAGEOIS)
Access 2/3/4	Sébastien GAUTHIER (LAC ALLIANCE CYCLISTE)	Yann DAVID (UC VOIRON)
U15	Romain COUZON (UC PONTCHARRA)	Lucas MERLE (VC ROANNAIS)

	2024	2025
Féminines	Marie MOISSONNIER (LYON SPRINT EVOLUTION)	Laura PONCET (TEAM GRAND SUD)
U17	Romain COUZON (LA MOTTE SERVOLEX)	Antoine DEJOIE (VC ANNEMASSE)
U17 Femme	Anna BLANCHET (VC CLUSES SCIONZIER)	Axelle BONORA (UC PELUSSIN)
Open 3 / Access 1	Romain FAYOLLE (UC LE PUY EN VELAY)	Thibaud RAISIN (SJVC MONTELMAR)
Access 2/3/4	Olivier JEANRAT (LA BRIGADE MATCHY)	Simon SAVRE (LA MOTTE SERVOLEX)
U15	Kenny BURDET (LA MOTTE SERVOLEX)	

ARTICLE 4. CLASSEMENT GÉNÉRAL

Le classement général (scratch) est **déterminé par points** – et non par temps.

Le coureur **marquant le moins de points** remporte le classement.

En cas d'égalité de point c'est le résultat de la dernière étape qui départage les aequo.

BARÈME DE POINTS

Place	1 ^{er}	2 nd	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	[...]
POINTS	1	3	5	7	9	10	11	12	13	14	15	[...]

ARTICLE 5. CLASSEMENT DU GRIMPEUR

Les points sont mis en jeu :

- Au GPM du bois d'amour [Tour du lac de Paladru]
- A l'arrivée de l'étape 1 [Tour du lac de Paladru]
- A l'arrivée de l'étape 2 [Grimpée en peloton]

BARÈME DE POINTS

Place	1 ^{er}	2 nd	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Bois d'amour	4	2	1		
Arrivée étape 1	5	4	3	2	1
Arrivée étape 2	10	8	6	4	2

ARTICLE 6. CLASSEMENT DU SPRINTTEUR

Les points sont mis en jeu lors des :

- Sprints intermédiaires de l'étape 1 [Tour du lac de Paladru]
- Sprints intermédiaires de l'étape 3 [Critérium de Voiron]

BARÈME DE POINTS

Place	1 ^{er}	2 nd	3 ^e
Sprint étape 1	5	3	1
Sprint étape 3	5	3	1

ARTICLE 7. CLASSEMENT MEILLEURE U17F ET U19F

La U17 la mieux placée au classement général U17 se verra remettre le maillot de meilleure U17 après chaque étape.

La U19 la mieux placée au classement général de la course Féminine se verra remettre le maillot de meilleure U19 après chaque étape.

ARTICLE 8. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Le classement par équipe sera constitué en comptabilisant les points marqués par les trois meilleurs coureurs de l'équipe pour chaque étape (selon le barème du classement général).

L'équipe qui totalise le moins de points à l'issue de la dernière étape remporte le classement par équipe.

5. RÈGLEMENT GÉNÉRAL

ARTICLE 9. FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET RASSEMBLEMENT DES COUREURS

La signature de la feuille d'émargement est obligatoire avant chaque départ d'étape.

Chaque coureur devra signer lui-même la feuille d'émargement avant chaque départ.

La clôture du contrôle d'émargement se fera 15 minutes avant le départ.

Le rassemblement des coureurs se fera 10 minutes avant le départ de chaque étape.

ARTICLE 10. ÉCHAUFFEMENT

Il est interdit de s'échauffer sur le parcours si une course d'une autre catégorie se déroule en même temps.

ARTICLE 11. USAGE PRIVATIF ET USAGE EXCLUSIF TEMPORAIRE DE LA CHAUSSEE

Pour l'étape 1 et 2 le mode de circulation est un usage exclusif temporaire de la chaussée.

Pour l'étape 3 l'usage sera privatif.

ARTICLE 12. ASSISTANCE TECHNIQUE

Le service d'assistance neutre est assuré par une voiture de l'organisation.

Les équipes ayant un coureur classé dans les cinq premiers du général devront fournir une paire de roues.

ARTICLE 13. DOSSARDS

Les dossards ne doivent pas être pliés, ils devront être correctement placés sur le bas du dos et du côté indiqué dans le règlement selon l'étape.

ARTICLE 14. RAVITAILLEMENT

Seul le ravitaillement à pied est autorisé sur tout le parcours suivant les conditions générales du règlement FFC.

ARTICLE 15. ABANDONS

Tout coureur qui abandonnera durant une étape, devra signaler son abandon à l'arbitre présent sur la ligne.

Il pourra reprendre le départ pour la course suivante mais marquera les points du dernier plus une pénalité de 10 points supplémentaire et il ne pourra plus participer au classement du grimpeur, au classement par points et au classement par équipe.

ARTICLE 16. MISE HORS DELAIS

Pour l'étape 1, tout coureur accusant un retard supérieur à 20 minutes sur la ligne par rapport à la tête de course sera mis hors délai. Il pourra reprendre le départ pour la course suivante mais marquera les points du dernier plus une pénalité de 10 points supplémentaire et il ne pourra plus participer au classement du grimpeur, au classement par points et au classement par équipe.

ARTICLE 17. PROTOCOLE

A l'issue de chaque étape, doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue (**cuissard + maillot**) pour recevoir maillots distinctifs et récompenses :

- les 3 premiers de l'étape,
- les porteurs de maillots

Lors du protocole final, doivent se présenter au podium :

- les 5 premiers du classement général

- les 5 premières U17 F et U19 F
- les 3 premiers des maillots du meilleur grimpeur et sprinteur.

La présence est obligatoire. L'absence sera immédiatement sanctionnée, le maillot sera remis au suivant dans le classement concerné. Le contrevenant sera rétrogradé à la deuxième place du dit classement avec le temps ou les points du porteur de maillot. Il est obligatoire que les coureurs se présentent au protocole en tenue (**cuissard + maillot**) de leur équipe.

ARTICLE 18. CONTROLE MÉDICAL

En cas de contrôle médical les coureurs concernés seront informés par affichage au podium, près de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 19. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La signature de la feuille d'émargement vaut acceptation du présent règlement.

ARTICLE 20. CAS NON ENVISAGÉS

Tous les cas non prévus au présent règlement seront étudiés par les arbitres qui sont habilités à prendre toutes les décisions en conformité avec le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

SPONSORS CLUB



*Et
les fleurs
aussi...*

REMERCIEMENTS

Merci à tous les **SPONSORS DU CLUB** et **SPONSORS DE LA COURSE** qui ont rendu possible cette deuxième édition du tour du Pays Voironnais.

Un grand merci également à tous les **bénévoles** qui se sont mobilisés pour l'évènement.

L'UCV vous remercie pour votre engagement auprès de la vie locale et du cyclisme.

CONTACTS IMPORTANTS

ORGANISATION :

Directeur organisation : SEVOZ Arnaud 06 85 09 72 07

Responsable épreuve : PELLEGRIN Christian

Président du jury des arbitres : Olivier DUFOUR

NUMÉROS D'URGENCES :

SAMU : 15

SAPEURS POMPIERS : 18

POLICE-GENDARMERIE : 17

HOPITAL DE VOIRON 04 76 76 75 75



